

COMMUNES ECOEXEMPLAIRES La réussite par le partenariat



Sieeen

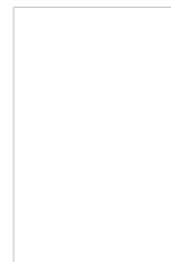
7, Place de la République
Bp 42
58027 Nevers

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Laurence Gadrey
laurence.gadrey@wanadoo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SIEEEN représente 14 collectivités adhérentes pour 223 communes et 91500 habitants sur un territoire rural excentré par rapport aux pôles urbains. Quelques dérives venant des administrations ont été observées : un gros gâchis, des papiers confidentiels brûlés par les agents communaux ou jetés à la poubelle, peu de formations des agents, de grosses consommations de produits dangereux en jardinage et en bricolage.

Une démarche de sensibilisation à l'Eco exemplarité des administrations communales a été lancée par le SIEEEN accompagnée de partenaires dynamiques. Cette opération s'est révélée tentaculaire. Un travail à long terme qui nécessite une réelle prise de conscience de la part des élus, des employés et de la population, ainsi qu'un engagement fort de chacun.

Cette démarche repose essentiellement sur des partenariats noués entre le Syndicat et différentes structures : Union amicale des Maires, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Archives départementales, associations...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La démarche proposée a pour objectif d'inciter élus et employés des collectivités à la réduction des déchets, à minimiser la toxicité des produits employés et à montrer l'exemple, tout en communiquant auprès de leur population.

Avec l'aide d'un diagnostic, mené par l'ambassadeurs tri/prévention, la commune s'engage tous les ans sur ses propres objectifs de réduction pour l'année suivante.

Résultats quantitatifs

90 % des collectivités gestionnaires des déchets engagées dans une démarche d'Eco exemplarité et plus de 35% des habitants nivernais engagés par leur commune.

Plus de 100 agents communaux formés.

Résultats qualitatifs

« Les rendez-vous de l'Eco exemplarité » : une réunion d'information annuelle sur différents thèmes de la prévention des déchets pour tous les Maires organisé conjointement par le SIEEEN et L'union amicale des Maires de la Nièvre.

Des formations décentralisées pour les agents des communes et leurs élus : les obligations réglementaires en matière de gestion des documents administratifs (impression/affichage, archivage et élimination des documents confidentiels), limiter les produits dangereux en jardinage, le nettoyage au naturel. En projet : trucs et astuces informatiques pour envoyer de gros fichiers, la dématérialisation, achats écoresponsables.

Mise en place de la récupération pérenne des papiers confidentiels ou non, par une entreprise d'insertion en vue du recyclage, dans les administrations du territoire : déstockage massif des archives ou régulier des papiers confidentiels. (voir autre fiche action sur ce sujet)

En projet : un forum de discussion entre structures administratives : actualités, échanges d'expériences, covoiturage, formations utiles, groupes de travail...

Des groupes de travail mixtes (élus et employés) sur différents thèmes de la prévention des déchets : le gaspillage alimentaire à la cantine scolaire, mieux gérer ses déchets verts, réduire le papier...

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- [Etat des lieux](#)

Questionnaire proposé aux agents et élus des communes.

Mise en place d'un plan d'actions.

Recherche de partenariats.

- [Engagement politique préalable](#)

Délibération et signature de la **charte « éco-exemplaire »**. Celle-ci couvre **5 champs obligatoires** :

- Tri/valorisation des déchets
- Réduction de la production des déchets, réemploi, évitement du gaspillage
- Usage de produits moins nocifs, mise en œuvre de techniques alternatives aux produits dangereux
- Achat durable
- Communication et sensibilisation des usagers
- [Accompagnement technique individualisé](#)

Formations décentralisées pour les agents et leurs élus, par les partenaires formateurs CNFPT, CFPPA, prestataire Akteko)

Sensibilisation et aide (par les agents du SIEEEN) à la réalisation du diagnostic, à l'élaboration et mise en œuvre du plan d'action

- [Mise en place d'un réseau d'échange](#)

Ce réseau piloté par le SIEEEN a permis de mettre en place des formations, des outils (diagnostic, fiches conseils, support de communication) la diffusion des retours d'expériences via un « feuillet éco » (bientôt sur le site internet) et l'organisation de rencontres thématiques ciblées avec l'objectif d'engager des actions collectives (par exemple mise en place de la récupération des papiers confidentiels ou non par une entreprise d'insertion en vue du recyclage qui a favorisé un déstockage massif).

Les groupes de travail mixtes (élus/ agents) permettent d'avancer sur la prévention des déchets : gaspillage alimentaire (cantines), déchets verts communaux, réduction du papier.

Une réunion d'information, « les rendez-vous de l'éco-exemplarité », est organisée annuellement par le SIEEEN et l'amicale des maires.

Planning

1- Etat des lieux via un questionnaire proposé aux agents et élus des communes.

mise en place d'un plan d'action

recherche de partenariats

2-Engagement politique préalable

Délibération

Signature de la charte « eco exemplaire »

3-Accompagnement technique individualisé:

Aide à la réalisation du diagnostic

Aide à l'élaboration et mise en œuvre du plan d'actions

4-Mise en place d'un réseau d'échanges

Des formations

Des outils (diagnostic, des fiches conseils, supports de communication..)

La diffusion des retours d'expériences via un site internet

L'organisation de rencontres sur des thématiques ciblées pouvant éventuellement aboutir à l'engagement d'actions collectives

Moyens humains

Une responsable du pôle « déchets ménagers » SIEEEN

Une animatrice programme de Prévention SIEEEN : 50 jours par an

Deux secrétaires SIEEEN

8 ambassadeurs de tri et Prévention

Une responsable communication SIEEEN

Une formatrice (akteco)

Moyens financiers

Frais de réception, frais de personnels, frais techniques, formation des ambassadeurs : environ 20 000 € / AN

Moyens techniques

Salle pouvant accueillir 300 personnes pour les rendez-vous de l'eco exemplarité, matériel d'animation (sono, vidéoprojecteur).

Petites salles dans les bourgs pour accueillir les formations des agents.

Partenaires mobilisés

Un partenaire politique : Union amicale des Maires de la Nièvre.

Des formateurs : Centre National de la Fonction Publique Territoriale départemental, CFPPA de Chateau-Chinon.

Des spécialistes : Archives départementales de la Nièvre, Conseil Général de la Nièvre.

Des associations, professionnels (ANAR, Jardiforest)...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce projet est original dans son ampleur. Le pari de s'adresser à 223 communes était un peu fou et a nécessité d'être un chef d'orchestre audacieux et persuasif.

Ce projet n'aurait pas réussi sans l'aide des partenaires et l'appui des élus de l'union amicale.

Difficultés rencontrées

Changer le comportement des élus, des employés et des habitants est un travail long, qui se déroule sur plusieurs années. Il est nécessaire que chacun soit réellement convaincu, change de regard sur son quotidien, trouve ses marques pour que cela fonctionne.

Il faut accepter d'avancer sans gérer le projet à 100%, ni qu'il soit entièrement consacré à la prévention des déchets.

Recommandations éventuelles

Cette expérience est reproductible sur chaque territoire en fonction de l'existant.

Le jeu des partenariats est souvent affaire d'affinités et d'envie de travailler ensemble. Il est nécessaire que chacun y trouve son compte et avance sur ses propres objectifs à son rythme.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTIVITES LOCALES | EMPLOYE | DECHETS VERTS | PAPIER

Dernière actualisation

Mai 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté